



BP

en apprentissage

Agent technique de prévention et de sécurité

l'apprentissage : un métier, un diplôme



Modalités d'accès

- CAP Agent Prévention Sécurité
- Diplôme homologué de l'Enseignement Technique
- Baccalauréat

Formation

Ce brevet professionnel vous apporte une formation théorique et pratique en alternant des périodes en centre de formation- UFA- (24 semaines sur les 2 ans) et en entreprise.

Pour exercer dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grandes Hauteurs en tant que chef d'équipe, il faut être titulaire du BP ATPS ou de la qualification SSIAP2.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire du BP ATPS est un technicien d'encadrement (Chef d'équipe), spécialisé dans la surveillance et le gardiennage des établissements, des équipements et des marchandises, et la sécurité des personnes liées à cet ensemble de missions. Ses compétences s'exercent essentiellement dans trois domaines :

- Prévention : sécurité incendie, sûreté malveillance, sécurité des personnes, management des agents de sécurité, et création de consignes.
- Intervention : utilisation des matériels et systèmes de sécurité de première et seconde intervention, et gestion des consignes dans les domaines de la lutte contre l'incendie, la sûreté malveillance, le secourisme. Management de l'équipe de sécurité.
- Conseil : l'agent technique de prévention et de sécurité est capable de conseiller l'utilisateur potentiel d'un établissement. Il sait rechercher dans les textes réglementaires, auprès des fabricants de matériel ou des institutions, les solutions de base aux problèmes de sécurité.

Poursuites d'études - Débouchés

Les titulaires du BP ATPS sont essentiellement destinés à entrer dans le monde du travail. Après 3 années d'exercice en tant que chef d'équipe (SSIAP2), il pourra se présenter à la formation de SSIAP3.

Possibilités de poursuite d'études :

- DUT Hygiène Sécurité Environnement



Lieu de formation

Unité de Formation par Apprentissage

- Lycée Professionnel Rosa Parks
47 rue René Le Magorec
22110 ROSTRENEN
Tél. 02 96 29 02 16
ufa.rostrenen@ac-rennes.fr

CFAEN

53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen